



13 questions au Maire p.2

> *Environnement*

BIODÉCHETS,
DES SOLUTIONS
ADAPTÉES POUR
LE TRI DES DÉCHETS
ALIMENTAIRES p.8

> *Culture*

**LE FESTIVAL
BLOODY FLEURY,**
UN RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER ! p.13

> *Association*

**LE JUMELAGE
ALLEMAND FÊTE
SES 30 ANS D'AMITIÉ**
PLACES DISPONIBLES
POUR LE SÉJOUR DE MAI p.16





En ce début d'année 2024, après que nous ayons échangé nos vœux, vient le retour au quotidien et aux difficultés que rencontrent des familles fleurysiennes en lien avec les prix de l'énergie et de l'alimentation, dans un contexte d'inflation autour de la question du pouvoir d'achat. Je souhaite la bienvenue aux membres nouvellement élus du Conseil Municipal des jeunes auxquels j'ai eu le plaisir de remettre leurs écharpes tricolores lors de la cérémonie des vœux.

Plutôt que reproduire comme à l'accoutumée le discours que j'ai prononcé à l'occasion des « vœux du maire » le 11 janvier dernier, j'ai accepté la proposition de la rédaction de répondre à ses questions, cela permet un échange plus direct avec vous, en particulier lorsque la rédaction fait siennes des questions que vous m'avez adressées. Si cette formule vous a agréé, nous pourrons la renouveler.

Votre Maire, Marc Lecerf.

13 questions au Maire

1. Budget

Notre budget s'inscrit dans un cadre particulièrement contraint en 2024, avec l'augmentation continue du coût des énergies (carburant, gaz, électricité...) et un contexte qui demeure inflationniste. Des transferts répétés et non compensés de charges de l'État vers les collectivités auxquelles s'ajoutent des contraintes réglementaires toujours plus nombreuses et dispendieuses rendent plus difficile, plus longue ou plus délicate l'atteinte de nos objectifs les plus ambitieux. Nous devons différer quand d'autres y renoncent. Néanmoins, nous avançons et bataillons pour préserver ou restaurer nos marges de manœuvres financières et pour investir.

En outre, le ralentissement de l'activité économique ces derniers mois a réduit plusieurs de nos ressources qui en découlent. Ainsi que vous pouvez le constater, les tarifs des services municipaux évolueront moins vite que l'inflation, dans le cadre d'un effort de la ville pour soutenir le pouvoir d'achat des fleurysiens. Nous n'augmenterons pas les taux d'imposition pratiqués. Nous poursuivrons nos efforts d'investissement autour de l'isolation thermique des bâtiments publics et nous préparerons la réalisation du Pôle enfance, multi-accueil (crèche, centre de loisirs, relais petite enfance).

2. Comment s'articulent vos relations avec la communauté urbaine Caen la mer et par quels moyens vous faites-vous le relais pour que les intérêts de la commune soient pris en compte ?

Nous collaborons quotidiennement avec la communauté urbaine, notamment au travers du secteur Plateau Sud (Fleury-sur-Orne, Ifs et Saint-André-sur-Orne) pour les questions liées à la voirie et aux espaces verts. En tant que Vice-Président en charge de l'Environnement, des Énergies, de la Collecte et de la Valorisation des déchets, je veille à ce que nos préoccupations environnementales se situent au cœur des décisions stratégiques de la communauté urbaine.

Il peut arriver que des points de vue ou que des objectifs soient divergents entre communes, c'est pourquoi il est essentiel d'être investis et bien représenté dans les réunions, les groupes de travail et pour les arbitrages. Nous y veillons avec le Conseil Municipal. Certains sujets occupent nos échanges au quotidien comme le développement des espaces d'activités de la ville (écoquartier des Hauts de l'Orne, Normandika, par exemple).

Dans un proche avenir, nous inaugurerons le nouveau cimetière paysager, situé à proximité de la vieille église, défini en collaboration avec Caen la mer. Tout au long de sa réalisation, nous avons veillé au respect de nos engagements ainsi qu'à la qualité des équipements.



3. Comment dynamisez-vous Fleury-sur-Orne ?

Quelles sont les futures entreprises qui s'implanteront ?

Quelles sont les actions concrètes en faveur de l'emploi ?

Nous accompagnons les porteurs de projets très en amont de leurs implantations. Avec nos partenaires, nous sommes attentifs à favoriser leurs ambitions en matière de développement durable, de création d'emplois ou de RSE. La création d'un forum des métiers et des emplois à Fleury-sur-Orne s'inscrit pleinement dans cette volonté.

Notre dynamique d'implantation d'activités en pied d'immeuble porte ses fruits avec plusieurs installations récentes réussies (coiffeurs, maîtres d'œuvre, supérette...). Notre ville compte aujourd'hui plus de 2000 emplois qu'occupe une majorité de fleurysiens. Nous voulons continuer dans cette voie.

Depuis le début du mandat, par exemple, une dizaine de permis de construire ont été déposés pour de nouvelles activités économiques sur l'espace d'activités Normandika et Grand Frais, Axéos, Habipro et DHL ont déjà ouvert leurs portes. D'autres annonceront prochainement leur ambition pour notre territoire.



4. Qu'en est-il du projet appelé « centre bourg élargi » ?

C'est un projet à la fois ambitieux et complexe qui se situe entre la place Jean Jaurès et la route d'Harcourt.

Ambitieux et complexe, car il allie tout à la fois requalification urbaine et morcellement. La requalification urbaine permet de transformer l'existant obsolète en ce que les fleurysiens attendent en matière de confort et de qualité du logement, mais aussi de services adaptés à leurs besoins, de commerces plus nombreux. Tandis que l'assiette foncière est morcelée rendant le projet plus long et plus coûteux.

Plusieurs phases seront nécessaires pour mener à bien cette transformation, puisque nous voulons prendre le temps d'un résultat de qualité. Nous y reviendrons donc.

En outre, la requalification de la route d'Harcourt constitue un enjeu majeur pour notre ville comme pour la communauté urbaine. Son statut actuel de « tuyau routier » doit être dépassé et évoluer vers une situation apaisée offrant plus de liaisons douces et des mouvements sécurisés dans un cadre de vie plus agréable. Notre objectif est de transformer cette route en avenue, de la restructurer et de la sécuriser ; nous agirons en partenariat avec le département du Calvados (puisque'elle conserve aujourd'hui encore un statut départemental), la communauté urbaine Caen la mer (qui en prendra la responsabilité) et l'État (puisque'elle accueille un itinéraire de convois exceptionnels).

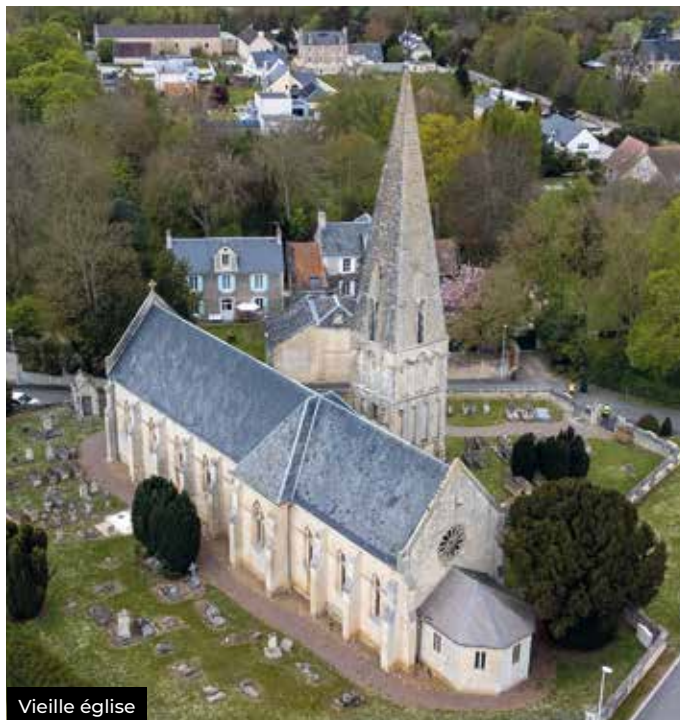
5. A quel moment la vieille Eglise pourra-t-elle accueillir des événements culturels ?

Elle dispose déjà d'une vocation culturelle puisque des expositions et des concerts y sont organisés à la belle saison.

Une étude sera prochainement lancée pour aller plus loin et dans un premier temps pour affiner sa vocation culturelle, plutôt expositions, plutôt spectacles ou mixtes.

Puis plusieurs phases de travaux et d'équipement seront nécessaires pour réaliser l'ensemble des transformations attendues. C'est un projet passionnant.

Des travaux ont d'ores et déjà été entrepris avec la rénovation intérieure de l'église ainsi que de la rosace située au-dessus du chœur ; pour tous ceux qui la visitent, elle est magnifique, en particulier son clocher classé « Monument Historique » du XII^{ème} siècle (1174).



Vieille église

6. Quelles sont les actions concrètes qui sont mises en œuvre en faveur des associations ?

Je profite de cette question pour saluer l'engagement des bénévoles, membres des bureaux des associations fleurysiennes et je les remercie de leur dévouement au service du plus grand nombre d'entre nous.

C'est grâce à eux que de nombreuses activités culturelles, sportives, ludiques, récréatives, commémoratives ou liées au développement durable, se déroulent à Fleury-sur-Orne.

Bien sûr, nous mettons des moyens à leur disposition au travers de subventions, d'équipement ou d'entretien (réalisé par les équipes de la mairie ou celle de Caen la mer), mais c'est bien naturel.

En ce qui concerne les subventions, la ville alloue un budget conséquent pour soutenir la vie associative et mettre en place des actions en direction de tous. Celui-ci était de 85 000 € en 2023, soit plus de 15 € par habitant.

A ces subventions, il convient outre les équipements mis à disposition des associations (gymnase, salle de boxe, salle de danse, salle Pasteur, espace Nicolas Oresme, stade, parc pasteur, vieille église ...), d'ajouter l'aide logistique (barnums, tables, chaises, ...), l'entretien et la mise en œuvre (électricité, eau, chauffage) pour un total de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Depuis 2021, une fête des associations dénommée Festy Fleury rassemble fin juin les associations à l'Île Enchantée pour des démonstrations, des présentations, des échanges et des moments agréables permettant de les faire connaître, de se divertir et de s'amuser.

À titre d'exemple, en 2023, une vingtaine d'associations ont participé au Festy Fleury qui a connu un franc succès avec plus de 500 visiteurs.



Festy Fleury



7. Quelles sont vos actions en faveur de l'éducation et de l'enfance ?

Elles sont nombreuses et s'inscrivent dans une tradition née voici plusieurs décennies à Fleury-sur-Orne ; cela se décompose en 3 grandes catégories : le scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire.

Pour le scolaire, nous venons, outre les locaux et le personnel mis à disposition, en appui pour le matériel éducatif et la coopérative scolaire qui permet de développer les projets, voyages et sorties qui s'échelonnent tout au long de l'année.

En ce qui concerne le périscolaire, nous finançons le restaurant scolaire (à noter que même les tarifs les plus élevés sont très inférieurs aux coûts réels des repas) ainsi que les animations de cours, notamment.

Au restaurant scolaire, nous offrons une alimentation de qualité correspondant aux objectifs de développement durable de l'agenda 2030, mais aussi à la loi Egalim (50% des produits sont issus de l'alimentation durable).

Nous finançons aussi le transport scolaire, les garderies, sans compter toutes les activités développées par le centre d'animation auquel je pourrais ajouter l'école des sports.

Ainsi, le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), a mobilisé en 2023, **3 agents et 1 bénévole** pour **4 dispositifs fonctionnant sur 31 semaines** à raison de 4 séances hebdomadaires de 90 minutes, et ce pour **36 enfants** du CP au CM2

Sur le champ de l'extrascolaire, le centre d'animation propose des activités et des mini-camps. Ainsi, durant l'été 2023, la commune s'est engagée à mettre en œuvre le dispositif *Colos apprenantes*. Les deux séjours organisés dans ce cadre ont connu un véritable succès :

- Un mini-camp médiéval à Falaise pour 21 enfants dont 17 ont bénéficié de l'aide colo apprenante
- Un mini-camp activités nautique à Asnelles pour 26 enfants dont 18 ont bénéficié de l'aide

J'ajoute que cela est en lien avec le projet de multi-accueil sur lequel nous travaillons, comprenant une crèche de 30 berceaux, un centre de loisirs pouvant accueillir une centaine d'enfants et le relais petite enfance (ex-RAM) transféré. Les travaux devraient commencer en fin d'année.

8. Et le réseau de chaleur urbain ? Où en sommes-nous ?

Rappelons d'abord ce qu'est un réseau de chaleur. Il s'agit d'un dispositif faisant circuler de l'eau chauffée à 110° dans un réseau fermé. Cette eau est chauffée grâce à la biomasse, c'est-à-dire que du bois déchiqueté est brûlé dans une chaufferie située à Caen dans le quartier de la Grâce de Dieu puis distribuée. Nous avons obtenu que ce réseau, d'abord caennais, soit étendu à Fleury-sur-Orne par phases successives.

D'abord à l'écoquartier des Hauts de l'Orne, puis maintenant jusqu'au quartier des Terrasses de Fleury-sur-Orne sur une distance d'environ **1 600 mètres** permettant aux équipements et nouveaux projets situés de part et d'autre de la route d'Harcourt de se raccorder à cette source d'énergie renouvelable et biosourcée.

Actuellement, la ville a raccordé à ce réseau le gymnase Auguste Delaune, l'espace musical Jacques Higelin et l'école élémentaire Jean Goueslard.

Des travaux sont en cours pour prolonger ce réseau sur l'ensemble de l'espace économique *Normandika*. De nouveaux développements seront réalisés dans les mois et les années qui viennent. C'est l'assurance de prix plus stables que ceux du gaz ou de l'électricité.



Travaux d'installation du réseau de chaleur urbain

9. Quelles sont les actions concrètes en faveur de nos aînés ?

Les actions en faveur de nos aînés sont nombreuses et depuis longtemps. Des animations reconnues sont proposées tout au long de l'année par le CCAS et le centre socioculturel alors que trois temps forts émergent en particulier : le voyage, le banquet et le goûter de Noël des aînés.

Concernant la lutte contre l'isolement et l'accompagnement au vieillissement, nous avons notamment organisé un salon « Séniors » qui a permis à **115 personnes** de se renseigner sur les possibilités qui s'offrent à elles pour vivre au mieux leur retraite en restant installés à leurs domiciles.

Par ailleurs en 2023, **95 personnes** ont été accompagnées par le service d'aide à domicile du CCAS composé de **18 auxiliaires** pour un total de **15 600 heures d'intervention**.



10. Où en sommes-nous du déploiement d'une mutuelle communale ?

Prochainement, nous reviendrons sur le projet de mutuelle communale qui, s'il ne s'adresse pas uniquement à eux, concerne en premier chef nos aînés.

L'objectif est de proposer une mutuelle abordable, répondant à une réalité : trop d'individus renoncent aux soins faute de moyens pour financer une complémentaire santé ou pour avancer des frais médicaux.

La ville et le CCAS veulent ainsi apporter une réponse concrète aux personnes ne bénéficiant pas de cette couverture par l'intermédiaire de leur employeur, tels que les jeunes sans emploi, les agriculteurs, les étudiants, les commerçants, les artisans, les retraités ou les chômeurs, afin d'améliorer l'accès à des soins de qualité pour tous.



11. Que faites-vous pour assurer l'accès de tous au Numérique ?

Depuis octobre 2021, l'Espace Public Numérique (EPN) dispose de nouveaux locaux au sein de l'Espace Oresme et développe une gamme complète d'actions visant à favoriser les usagers du numérique.

Ainsi en 2023, ce sont 528 personnes qui ont été accompagnées dans le cadre d'une cinquantaine d'ateliers thématiques ou de visites non programmées à l'EPN.

75 jeunes ont également fréquenté l'EPN (notamment dans le cadre d'un partenariat avec le Projet Jeunes).

Nous intervenons régulièrement auprès de la communauté urbaine Caen la mer et de l'opérateur Orange pour faire avancer le déploiement de la fibre optique.



12. Oui, justement, où en est-on du déploiement de la fibre ?

C'est un sujet complexe pour lequel l'opérateur *Orange*, chargé du déploiement, fait doublement défaut.

Orange fait d'abord défaut, parce que le non-raccordement à la fibre optique d'un nombre significatif de fleurysiens, n'est pas acceptable. Des rues « oubliées », partiellement raccordées, d'un seul côté de rue, ... Malheureusement, les exemples sont nombreux, trop nombreux.

Par ailleurs, le fait que de nombreuses communes autour de nous, comme Caen d'ailleurs, ou d'autres encore partout en France, connaissent le même sort et les mêmes difficultés, ne nous rassure pas du tout, bien au contraire.

Orange fait, également défaut en matière d'information, car à chaque fois que je saisis sa direction, je déplore qu'elle ne me réponde pas vraiment, mais surtout, j'éprouve le sentiment qu'elle ne sait pas elle-même où elle en est de ses travaux. Elle n'était toujours pas en capacité, fin janvier, de me transmettre un calendrier de réalisation des raccordements. Force est alors de constater que cela fonctionnait quand même mieux lorsqu'il s'agissait d'une administration.

Si vous adressez un courrier à la Direction d'*Orange* concernant votre situation en matière de raccordement à la fibre optique, merci de nous transmettre une copie.

13. On vous entend souvent parler de l'Agenda 2030 Fleuryisien, qu'est-ce que c'est?



Nous considérons que le développement durable est un enjeu crucial pour le présent et l'avenir, non seulement pour nous, mais aussi pour nos enfants et les générations futures. Notre Conseil Municipal, avec la participation active de nombreux habitants de Fleury-sur-Orne, a choisi d'ancrer notre action dans les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU. Ces ODD servent de cadre à notre travail, orientant nos actions au sein de la vie municipale. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment la lutte contre la pauvreté, les inégalités, les problèmes liés au changement climatique, la dégradation de l'environnement, la promotion de la prospérité, la préservation de la paix et le développement de la justice.

Ces objectifs constituent notre feuille de route, et nous avons pris la décision d'engager notre Fleury-sur-Orne et tous ses habitants qui le souhaiteront dans cette démarche dont voici deux axes importants sur lesquels nous nous sommes fortement investis ces dernières années :

- ▶ **La lutte contre le gaspillage**, avec notamment :
 - **La formation des agents municipaux** pour une meilleure gestion des ressources.
 - **L'attention particulière portée aux biodéchets**, visant à réduire leur impact environnemental.
- ▶ **La sobriété énergétique** qui englobe :
 - **La réduction de la période d'éclairage public** pour économiser de l'énergie et pour limiter la pollution lumineuse source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...).

- **Le pilotage de la température** dans les espaces, les salles et les équipements municipaux.
- **La rénovation thermique et énergétique des bâtiments municipaux** pour améliorer leur efficacité énergétique, visant une maîtrise rigoureuse du coût des énergies. A la suite de la rénovation du gymnase Auguste Delaune, trois autres structures sont en cours de travaux où viennent d'être terminées :
 - Le foyer pour personnes âgées, pour améliorer le confort de nos aînés.
 - La mairie à destination des usagers et des agents.
 - L'école élémentaire afin de la rendre plus agréable aux enfants, agents et enseignants.

Nous travaillons également à la promotion de la production locale d'énergie pour notre propre consommation, en étudiant la solarisation des équipements municipaux ou encore la pose d'ombrières photovoltaïques.

Nous poursuivons également notre action en faveur des mobilités douces avec l'aide accordée aux fleurysiens à l'acquisition de vélos électriques ainsi que le développement des pistes cyclables.

D'autres actions pourront être créées ou envisagées à l'initiative des fleurysiens. Chacun d'entre vous est susceptible de faire des propositions. Elles seront les bienvenues.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis le
1^{er} janvier
2024

BIODÉCHETS, DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales chargées de la gestion des déchets sont dans l'obligation de proposer des solutions de tri des déchets alimentaires à tous les usagers.

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose aux collectivités territoriales comme la communauté urbaine Caen la mer, de trouver des solutions efficaces pour valoriser les déchets alimentaires, en fonction de la configuration des habitats.

L'objectif est que tous les habitants puissent trier leurs déchets biodégradables, constitués principalement de résidus de cuisine : épluchures, marc de café, thé, coquilles d'œufs et de fruits secs... Le fait de les trier séparément allège d'environ 1/3 le volume de la poubelle grise.

Depuis 2005, la communauté urbaine de Caen la mer a initié une démarche en ce sens, en proposant des composteurs individuels et en accompagnant l'installation de sites de compostage partagé pour habitations collectives. Au total, 23 217 composteurs individuels ont été distribués. Aujourd'hui, 36,60% des foyers concernés en sont équipés. 60 sites de compostage en pied d'immeuble, 11 sites de compostage de quartier et 25 sites en restauration collective ont été installés. L'évolution de la réglementation va donc intensifier la pratique du compostage sur le territoire.



Pour développer et promouvoir le tri des déchets alimentaires des ambassadeurs du tri sillonnent le territoire. Des études d'opportunité de compostage partagé sont réalisées dans tous les immeubles du territoire, permettant de savoir si l'installation d'un site en pied d'immeuble est possible.

source : Caen la mer



« Le compostage permet de valoriser les déchets biodégradables au lieu de les enfouir ou de les brûler et aussi de réduire ainsi la production de gaz à effet de serre. C'est aussi une solution plus écologique et économique pour les collectivités territoriales et donc pour tous les habitants »

Marc Lecerf
Vice-Président de Caen la mer en charge de l'Environnement, des Energies, de la Collecte et de la Valorisation des déchets

LE GUIDE DU COMPOSTAGE ET DE L'ÉCO-JARDINAGE
disponible sur le site de la communauté urbaine

caenlamer.fr



À chaque habitat sa solution !

MAISON AVEC JARDIN INDIVIDUEL

Chaque foyer non doté est invité à demander un composteur gratuitement en s'inscrivant sur caenlamer.fr rubrique compostage – obtenir un composteur. Le composteur est à récupérer en distribution « drive » à Mondeville. C'est l'occasion de poser toutes vos questions à l'agent qui vous accueille.

HABITAT COLLECTIF AVEC ESPACE VERT COMMUN

À la demande des habitants de la résidence et après mobilisation des usagers et désignation de deux personnes référentes, un site de compostage est installé gratuitement au pied de l'immeuble en accord avec la copropriété. Les référents du site sont formés et chargés d'en assurer le bon fonctionnement. Caen la mer et le Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) accompagnent les habitants tout au long du processus.

HABITAT COLLECTIF SANS ESPACE VERT COMMUN

Un site de compostage de quartier peut être installé sur un espace vert public après concertation avec les habitants concernés, la commune, Caen la mer et le SYVEDAC afin d'accompagner les usagers dans l'utilisation et l'entretien des composteurs.

À défaut d'espaces verts et de conditions techniques réunies, des points d'apport volontaire sont déployés pour proposer aux habitants une collecte des déchets alimentaires. Les points d'apport volontaire se présentent sous forme d'abris bacs avec une trappe d'ouverture sur le dessus pour le dépôt des déchets alimentaires. Une fois collectés, ils seront acheminés vers une plateforme de compostage industrielle. Le compost produit est utilisé en amendement principalement pour l'exploitation agricole.



©Syvedac

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES. À TRIER SANS MODÉRATION



©Syvedac

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES. À TRIER SANS MODÉRATION

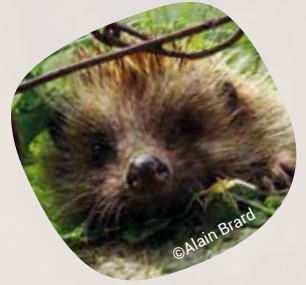
Quelques chiffres



Notre commune compte 1475 logements individuels et 150 collectifs (INSEE, 2023).

- En 2023 : 676 foyers sont déjà équipés de composteurs individuels, soit **45,83% des logements individuels** au 03/11/2023.
- Nombre de pied d'immeuble possibles : **60% des logements collectifs visités pourraient accueillir du compostage en pied d'immeuble**. Les usagers intéressés peuvent se manifester auprès de la communauté urbaine en envoyant un mail et leurs coordonnées à contact.dm@caenlamer.fr
- **Pour les logements collectifs ne pouvant accueillir de compostage partagé, 4 points d'apports volontaire sont prévus**. Leur emplacement est en cours de validation.

source : Caen la mer



Piqu'en Ville

UN HÉRISSON DANS MON JARDIN

Piqu'en ville : mais qu'est ce que c'est ?

Le groupe Mammalogique Normand met en place un programme participatif de reconnexion des jardins et autres espaces verts en faveur de la petite faune terrestre.

L'objectif principal de ce programme est simple : **recréer, avec l'aide des habitants de la région Normandie, des passages entre les propriétés privées et publiques pour permettre le déplacement de ces espèces, dont le hérisson d'Europe.**

Pourquoi le hérisson d'Europe ?

Parce que ce mammifère a besoin d'un **domaine vital de plusieurs hectares par individu**, se déplaçant de 1 à 4 km chaque nuit pour trouver de la nourriture (coléoptères, vers de terre, larves, escargots, limaces), des abris et des partenaires... sans se faire écraser !

Connexion des jardins... et des habitants !

Le programme *Piqu'en Ville* s'organise en plusieurs phases :

- Animer des rencontres pour **créer des passages de jardin en jardin.**
- Proposer des **animations de sensibilisation** pour améliorer l'accueil de la petite faune terrestre dans les jardins urbains.
- **Labelliser les jardins** ou autres espaces verts engagés via l'installation d'un panneau Piqu'en Ville et d'un autocollant.

Comment aider ?

Faire un don

Une cagnotte en ligne permet de soutenir et suivre l'actualité du projet :

www.helloasso.com/associations/groupe-mammalogique-normand



Être bénévole

Bricoleur, jardinier, naturaliste, normand engagé... participez à la démarche !

Contactez Nicolas par mail : n.klatka@gmn.asso.fr

Devenir jardin volontaire

Pourquoi ne pas participer en créant un passage à hérissons (15x15 cm) en lien avec le GMN ?

Contactez Nicolas par mail : n.klatka@gmn.asso.fr

Informez-vous sur le programme **piqu'en ville**

Brochure
Le hérisson d'Europe,
un hôte qui a du piquant !



Chaîne Youtube
du programme



Carte
interactive



Fleury Durable 2024

L'édition 2024 de **Fleury Durable** est en phase de préparation avec les acteurs du territoire et les partenaires.
Une palette d'activités et de rencontres seront au programme, du 29 avril au 2 juin 2024.

Voici une liste non exhaustive d'activités que vous pourrez retrouver :

- **Une fresque du numérique et des ateliers** pour tous publics ;
- **Un spectacle et des contes** pour les tout-petits à la bibliothèque ;
- **Des expositions**, sur la faune et la flore ;
- **Des balades botanistes et des animations** respectueuses de la préservation de l'environnement : « Préservons la nature », « Tous autour d'un arbre » ... ;
- **Des rencontres** sur des modes de construction durables et sur les économies d'énergie ;
- **Des animations** autour du jardin, du compostage et de l'alimentation durable, lors de la journée **Agri Fleury**, le 25 mai ;
- **Un Forum Emploi**, le 16 mai ;
- **Un vide-greniers**, le 23 juin.

Et de nombreuses autres activités vous attendent.

Programme complet prochainement disponible sur le site fleurydurable.fleury-sur-orne.fr

**Associations, habitants, ...
Vous souhaitez vous engager en faveur des 17 objectifs
de développement durable ?**

Contactez le service dédié à :
fleurydurable@fleury-sur-orne.fr . 02 31 35 73 35



> Travaux

L'AVANCÉE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les travaux de rénovation énergétique sont terminés pour le bâtiment de l'Hôtel de Ville. En ce qui concerne l'école élémentaire, les travaux sont toujours en cours. La VMC est posée et sera prochainement mise en marche. Les travaux d'isolation extérieure vont débuter dans les jours à venir.



NOUVEAU SALON DE COIFFURE MATHIEU LÉGER, TRIPLE CHAMPION DU MONDE, VOUS ACCUEILLE !



A gauche, Florian Faudais, Maire-Adjoint
au Développement Economique...
A droite, Mathieu Léger, coiffeur.

La ville accueille avec fierté Mathieu Léger, triple champion du monde de coiffure. Installé rue de la Tirée, son salon promet une expérience unique dans un cadre raffiné et intimiste.

Mathieu Léger, fort de son parcours exceptionnel ayant marqué le monde de la coiffure par ses titres de champion d'Europe et champion du Monde, ouvre désormais les portes de son propre salon à Fleury-sur-Orne. **Après avoir passé plusieurs années à concourir au sein de l'équipe de France, il souhaite partager son**

savoir-faire et son expertise avec la communauté locale.

Le salon propose une gamme complète de services, avec une spécialisation particulière dans le balayage, la coupe mixte, le changement de couleur, le gloss, le brushing, ainsi que des coiffures dédiées aux mariages et aux événements.

Le salon offre un cadre chaleureux où chacun est invité à se détendre et à profiter d'un moment dédié à la beauté capillaire.

INFOS PRATIQUES

Maison Mathieu Léger
20 rue de la Tirée à Fleury-sur-Orne
Prise de rdv : 09 83 72 46 25
ou www.maisonmathieuleger.fr
Mardi au vendredi : 9h30 > 19h
Samedi : 9h > 16h30
Dimanche et lundi > Fermé

Vous venez d'installer votre entreprise à Fleury-sur-Orne et vous souhaitez paraître dans la communication municipale (site, bulletin municipal...) ?

Contactez la mairie à mairie@fleury-sur-orne.fr

UNE BORNE INTERACTIVE POUR VOS DÉMARCHES

La Mairie de Fleury-sur-Orne passe une étape significative dans la dématérialisation des services en inaugurant sa toute nouvelle borne tactile, offrant ainsi à ses citoyens un moyen innovant d'accéder à divers services municipaux.

Installée dans le hall principal, cette borne interactive est conçue pour simplifier et améliorer l'expérience des habitants de la ville.

Elle permet d'effectuer rapidement diverses demandes, réduisant ainsi le temps nécessaire pour effectuer des démarches administratives.

La Mairie encourage vivement tous les fleurysiens et fleurysiennes à profiter des avantages offerts par l'outil.

N'hésitez pas à l'utiliser que ce soit pour consulter des informations, faire une demande en ligne, la borne est là pour rendre les services municipaux plus accessibles.



LES GAGNANTS DU CONCOURS DES ARTISTES À FLEURY



Centre de Loisirs
**Prix coup de cœur
des artistes**



Matthieu Ripoché
Prix de la Ville



Grégory Doury
Prix des écoles



Marie Binet
Prix du public

Comme chaque année ce rendez-vous du 1^{er} week-end de décembre s'est déroulé dans l'Espace Oresme avec enthousiasme. Chaque année une nouvelle thématique est choisie. En 2023, 33 exposants ont travaillé le thème « Spirale(s) ».

Nous saluons la diversité des travaux proposés et la mixité des exposants de tous âges : collectifs d'enfants, collectif couture, artistes amateurs ou confirmés ; toutes ces œuvres ont permis de découvrir autant de représentations, d'interprétations de Spirale(s).

Les techniques sont toutes acceptées. Des spirales de toutes sortes ont été dévoilées : en volume (dentelle, tricot ou tissu) ou en deux dimensions (photographie, vidéo, peinture, dessin).

Nous remercions l'ensemble des participants, quatre d'entre eux ont reçu des prix :

- Prix de la Ville : Matthieu Ripoché
- Prix du public : Marie Binet
- Prix des écoles : Grégory Doury
- Coup de cœur des artistes : Centre de Loisirs

EXPOSITION 2024

Nous pouvons d'ores et déjà révéler le thème de l'exposition 2024 : **Big Bang**

En 2023 Hubert Reeves nous quittait, nous laissant le souvenir d'un homme qui savait transmettre sa curiosité sur le monde, l'univers, sur sa diversité, ses interactions.

Du nom du Collège « Stephen Hawking en passant par l'un des premiers astronomes « Nicolas Oresme », en 2024 nous serons sous le signe de l'astronomie, et pour reprendre Hubert Reeves « Nous sommes tous des poussières d'étoiles ».

Renseignements auprès du Centre Socioculturel

02 31 34 01 29 - accueil.csc@fleury-sur-orne.fr

ou du Service Culturel

02 31 34 30 25 - agent.culture@fleury-sur-orne.fr

Fiche d'inscription prochainement disponible sur le site de la Ville : fleury-sur-orne.fr

BLOODY FLEURY
POLAR & MYSTÈRES
15 17 MARS 2024
GYMNASÉ AUGUSTE DELAUNE
FLEURY-SUR-ORNE
FESTIVAL TOUT PUBLIC ENTRÉE GRATUITE
bloody.fleury-sur-orne.fr

LE FESTIVAL BLOODY FLEURY, UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Bloody Fleury, c'est 10 spectacles gratuits, des conférences passionnantes, des interviews d'auteurs, des jeux...

Cette année, vous pourrez rencontrer la responsable du service de profilage de la Gendarmerie Française, discuter avec le scénariste du dernier film de David Fincher, écouter une conférence sur le braquage de Kim Kardashian et une autre sur la traque du terrifiant Guy Georges...

Découvrez l'intégralité du festival sur

bloody.fleury-sur-orne.fr



SOS FANTÔMES !

Sam. 16/03, 14h, Spectacle pour 7 ans et +

Un spectre sème la pagaille... Pas de panique, les célèbres Ghostbusters envoient un de leurs meilleurs agents pour capturer le fantôme ! Mais rien ne va se passer comme prévu... Un spectacle interdit aux trouillards !



LIVRES & LECTURES À DOMICILE

SERVICE GRATUIT À DESTINATION DES FLEURYSIENS DE 64 ANS ET +

Vous ne pouvez pas vous déplacer à la bibliothèque ? La bibliothèque vient à vous !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Bibliothèque Municipale
Pauline Roland**

02 31 84 31 94

bibliotheque@fleury-sur-orne.fr

20 rue F. Mitterrand · 14123 Fleury-sur-Orne

Horaires d'ouverture :

Mardi, Jeudi et Vendredi · 15h > 18h

Mercredi · 10h > 12h30 - 14h > 19h / Samedi · 10h > 12h30



LA NORMANDIE CÉLÈBRE LA LIBERTÉ



80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Cette année marque un moment important de notre histoire puisque nous célébrons le 80^{ème} anniversaire du Débarquement des Alliés en Normandie et la libération de Fleury-sur-Orne, le 19 juillet 1944. **C'est avec respect et reconnaissance envers ceux qui ont sacrifié leurs vies pour notre liberté que nous voulons honorer ces événements libérateurs.**

Le 19 juillet 1944, grâce au courage, à l'engagement et à la détermination des soldats canadiens du Régiment de Maisonneuve, Fleury-sur-Orne retrouvait sa liberté.

Ces actes héroïques, accomplis pour la « mère Patrie », demeurent gravés dans notre mémoire, rappelant la bravoure et le dévouement de ceux qui se sont battus pour détruire l'emprise Nazie. Afin de commémorer dignement ce 80^{ème} anniversaire, **nous avons prévu d'organiser plusieurs célébrations et festivités du 5 juin au 21 juillet.**

Nous vous invitons d'ores et déjà à rejoindre cette organisation soit pour nous apporter des idées afin d'enrichir la programmation, soit en tant que bénévoles, le moment venu.

Ensemble, honorons le passé, célébrons le présent et envisageons l'avenir avec détermination et solidarité.

Le reste de L'Actu! en images



Discours du Maire, Marc Lecerf

Cérémonie des vœux du maire à la population . 11/01/2024



Remise des prix du concours "des Artistes à Fleury"



Ambiance musicale à la guitare



Démonstration de Twirling Bâton



Remise des écharpes aux membres du nouveaux Conseil Municipal des Jeunes



17 février

LES NUITS DE LA LECTURE

Lectures yoga, atelier philo, dictée, à la bibliothèque municipale



12 février

Inauguration de la résidence Le Carré de Fleury,

de l'éco-quartier des Hauts de l'Orne



08 février

Ville Internet

La ville est labélisée avec 5@ pour la 9^{ème} année consécutive et conserve également sa mention "Territoire d'Excellence Numérique" obtenue en 2022



26 janvier

Spectacle Tribulations de jeunes filles (dé)rangées

dans le cadre de la saison culturelle



24 janvier

Célébration des agents municipaux

Départ à la retraite de Marylène Lecordier (professeur d'accordéon) et médailles d'honneur pour Céline Derrien (Chargée de mission auprès de la DGS) et Cyril Evra (Chargé de mission Grands Travaux)



22 janvier

Assemblée Générale du Comité de Jumelage Ouonck/Diéba

LE JUMELAGE FLEURY-SUR-ORNE / WALBÜTTELBRUNN FÊTE SES 30 ANS D'AMITIÉ



Waldbüttelbrunn est une commune de Bavière située dans le district de Basse-Franconie à côté de Würzburg. Son nombre d'habitants est proche de celui de Fleury-sur-Orne avec un peu plus de 5000 personnes. Elle est située à 965 km de Fleury-sur-Orne.

Comme chaque année au week-end de l'Ascension, l'AJFW (Association de Jumelage de Fleury-sur-Orne avec Walbüttelbrunn) organise son échange adulte. En 2024, ce sont les fleurysiennes et fleurysiens qui se rendent en Allemagne.

UN SÉJOUR DU 8 AU 12 MAI

Cette année, le 8 mai (jour férié) est collé au jeudi de l'Ascension, nous partons le matin du 8 mai pour rouler de jour. Le voyage jusqu'à Walbüttelbrunn se fait en bus grand confort. Le retour est prévu le dimanche 12 mai avec un départ à 9h de Waldbüttelbrunn et une arrivée à Fleury-sur-Orne vers 21h ou 22h suivant l'état de la circulation.

LE LOGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL ET LES ACTIVITÉS

Le logement est chez votre famille d'accueil. Le jeudi est en famille, ce qui permet aux nouveaux de découvrir leur correspondant. Les activités des autres jours sont faites en commun entre les français et les allemands. Sur place les déplacements des français se font au moyen du bus français. Le principe de l'échange veut qu'une famille qui est accueillie en Allemagne reçoive ses amis allemands l'année suivante, cela permet de créer des liens d'amitiés solides. Aujourd'hui, les plus anciens adhérents sont amis depuis 30 ans avec leur correspondant. C'est effectivement le 2 octobre 1994 à la mairie de Fleury-sur-Orne qu'a été signée la charte de jumelage.

LE COÛT

Le coût du voyage est de 100 € par adulte et 40 € par enfant (moins de 16 ans). Le paiement peut s'effectuer en plusieurs fois si besoin.

IL RESTE DE LA PLACE !

Nos amis de Waldbüttelbrunn nous ont informés qu'une nouvelle famille allemande, parlant français, souhaite accueillir une famille française. Par ailleurs, nous avons encore de la place dans le bus.

**Si vous êtes intéressés
ou souhaitez plus d'informations, contactez :**
Yveline Hubert, présidente au 06 08 43 05 84
Gérard Anfroy, secrétaire, au 06 33 56 17 78.



Vos rendez-vous !

Réalisation borne d'arcade et stage de remise en forme par le Local Jeunes

Jusqu'au mois d'avril

Local Jeunes (rue F. Mitterrand)

Ouvert : de 14h à 18h, les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Renseignements : local.jeunes@fleury-sur-orne.fr

Bloody Fleury

Polar & Mystères

Festival tout public - Entrée Gratuite

Du 15 au 17 mars

Salle Polyvalente A. Delaune

(Gymnase, rue F. Mitterrand)

Se glisser dans le réel

dans le cadre de la saison culturelle

Poésie/Magie - Gratuit

Vendredi 22 mars

Espace N. Oresme (rue S. Rouzière)

Cie Théâtre du Signe (Caen)

Prévenir les accidents domestiques chez les seniors

Conférence gratuite

Jeudi 28 mars - 10h

Centre Socioculturel (39 rte d'Harcourt)

La récré des familles et Loisirs pour tous

par le Centre Socioculturel

Jusqu'au mois de mars

Renseignements au 02.31.34.01.29.

Les différents programmes seront disponibles
sur le site de la ville fleury-sur-orne.fr

Coupon Exprimez-vous !

Pour avoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées qui seront utilisées seulement pour la réponse.

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux.

À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne
Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.